



CROSS DEPARTEMENTAL 23 NOVEMBRE - ILES DE PAYRE

publié le 14/11/2016

Seuls les élèves inscrits pourront y participer (cf pièces jointes) Autorisation parentale obligatoire (à télécharger en pièce jointe)

Départ 12h et retour vers 17h45.

Apportez des vêtements chauds et / ou de pluie en fonction de la météo ainsi que votre pique-nique.

Documents joints

 [autorisation_parentale](#) (OpenDocument Text de 34.8 ko)

 [liste_inscrits_cross_dep](#) (OpenDocument Text de 155.7 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.